

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Pays de la Loire

**Décision n° 43732 du 26 décembre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie des Pays de la Loire**

NOR : INTJ1828695S

Le commandant par suppléance de la région de gendarmerie des Pays de la Loire, commandant par suppléance du groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 42565 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828618S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2019 :

Gabin Bruno	NIGEND : 145425	NLS : 8004947
--------------------	-----------------	---------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Charrière William	NIGEND : 148568	NLS : 8008619
Le Nouveau Jean	NIGEND : 123753	NLS : 5270263
Romé Christophe	NIGEND : 154548	NLS : 8011372

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2019 :

Etourmy Samuel	NIGEND : 173746	NLS : 8033077
Pasquier Vincent	NIGEND : 166191	NLS : 8022668
Pineau Frédéric	NIGEND : 165257	NLS : 8021877
Charlotin Mickaël	NIGEND : 197178	NLS : 8048379
Decaux Gilles	NIGEND : 165657	NLS : 8022221
Santacreu Frank	NIGEND : 168479	NLS : 8023291
Guillet Anne-Sophie	NIGEND : 214568	NLS : 8068682

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2019 :

Gaudin Audrey	NIGEND : 183230	NLS : 8033936
Girault Anthony	NIGEND : 166979	NLS : 8023046
David Samuel	NIGEND : 208959	NLS : 8050835
Tempo Léonie	NIGEND : 197595	NLS : 8055876
Melon Héléna	NIGEND : 301459	NLS : 8090274
Imbert Samantha	NIGEND : 306959	NLS : 8104885

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 décembre 2018.

*Le colonel, commandant par suppléance
la région de gendarmerie des Pays de la Loire,
commandant par suppléance le groupement
de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,*

R. ZAMORA